Construire une nouvelle étape de l'histoire humaine

Christophe Sandlar*, Roland Wlos**

Les mouvements de population dans lesquels nous incluons notamment les migrations à l'intérieur des Etats et entre différents Etats ou entités géographiques (à ne pas confondre avec les millions de touristes actuels) ont marqué et continuent de marquer l'histoire humaine. Il est évident que l'être humain tout au long de son histoire s'est déplacé à la recherche d'une vie meilleure.

Comme toute activité ou expression humaine, on ne peut évidemment résumer les mouvements de population à un rapport exclusif avec l'économique. Mais à moins de renoncer à transformer l'état des choses existant qu'impose le capitalisme aux individus et aux peuples, ce qui ne peut être le rôle des communistes, il s'agit d'étudier ce qui précipite et motive les prises de décision individuelles et collectives ainsi que de travailler en commun à construire une société qui lèverait pour le moins progressivement l'hypothèque de certaines contraintes qui pèsent sur nombre de celles-ci. Il s'agit de créer une dynamique en vue de passer de plus en plus de la contrainte aux choix possibles.

Liberté de se déplacer ?

Force est de constater que beaucoup de mouvements de populations s'inscrivent à travers l'histoire dans des rapports de domination. En effet, l'Histoire nous a montré que dans les mouvements de personnes, ceux qui se déplaçaient ou plutôt étaient déplacés n'étaient pas volontaires, loin de là (2). Trop souvent les migrations et l'errance sont la résultante de tous les déséquilibres existants.

Les guerres, la misère, le racisme, l'ethnicisme, les nationalismes et les régimes dictatoriaux du XXe siècle en Europe et en Asie se sont traduits, par d'innombrables morts, mais aussi des millions de personnes déplacées (3).

Les exemples ne manquent pas non plus aujourd'hui. On estime à environ 3 millions le nombre d'afghans qui ont fui le régime des talibans et dont la plupart sont actuellement dans des pays limitrophes, 500 000 réfugiés en Guinée… Dans ces pays pauvres, les plus souvent limitrophes des conflits, l'accueil d'importantes populations réfugiées pose souvent de graves problèmes économiques, écologiques et politiques.

Autre exemple, la colonisation des Amériques. Plus de 60 millions de personnes ont quitté l'Europe jusqu'au début de la seconde guerre mondiale dont 40 millions – et parmi eux des centaines de milliers d'irlandais fuyant la famine dans leur pays au siècle dernier –, pour un territoire qui s'appelle aujourd'hui les Etats-Unis. Les peuples originaires ont été quasi exterminés et les survivants mis dans des réserves qui subsistent d'ailleurs à l'heure actuelle.

Aujourd'hui, les conséquences du capitalisme mondialisé engendrent de plus en plus de misère et d'inégalités. Elles obligent un nombre grandissant de personnes à migrer soit à l'extérieur des frontières des États dans lesquels elles se trouvent, soit de se déplacer à l'intérieur de ceux-ci, comme c'est le cas le plus fréquent. Sauf quand elles sont en proie à un processus de violence généralisée rendant aléatoire la simple survie sur le territoire de leur pays d'origine.

Serait-on alors confronté à une ruée de la pauvreté et du surpeuplement du Sud vers la richesse du Nord dans un monde d'écarts croissants comme l'imaginent beaucoup ? En partant de cette réalité, les réponses seraient alors soit, selon les tenants de la logique sécuritaire, de se « protéger » en établissant des barrières administratives et policières toujours plus grandes ou alors de considérer, selon d'autres, que ces mouvements de populations vers les pays du nord

* Membre des Collectifs Afrique, Migration et Citoyenneté et Droits et Libertés du PCF Roland Wlos
** Membre du Collectif Droits et Libertés du PCF.

riches constitueraient « un exode de la misère » ou le début d'une réparation du Nord envers le Sud reprenant là une logique fouriériste du partage au lieu de penser les relations en terme de contradiction capital/travail. Est-ce ainsi que les Hommes migrent ?

Radiographie des migrations

D'une part, seules 150 millions de personnes sont des migrants internationaux, 2,5 % des habitants de la planète(4). Sur ces 150 millions, seulement 18 millions résident dans les 15 pays membres de l'Union Européenne, qui compte au total 375 millions d'habitants. D'autre part, force est de constater que les mouvements de population sont en très grande partie un phénomène entre pays d'une même zone géographique (Sud-Sud, Est-Est). Ce ne sont pas les populations qui présentent les plus grands écarts de richesse, d'évolutions démographiques, d'emploi et de salaires et de conditions générales de vie qui migrent le plus vers des pays dits riches. Les habitants des États aux PNB par habitant les plus faibles bougent relativement peu et à l'intérieur d'une même zone géographique, sauf événement politique ou écologique majeur. Comme s'il existait un seuil minimum de moyens et d'informations pour déclencher le processus migratoire. Sait-on suffisamment qu'en Afrique, par exemple, l'exode rural interne aux États ou franchissant les frontières proches concerne un nombre que l'on peut estimer très supérieur à l'effectif des migrants vers l'Europe ? L'immense majorité des populations survit et meurt dans l'indifférence sur place.

Par ailleurs, le phénomène de l'exode rural ne fait qu'aggraver le processus de la désertification de régions fertiles. De surcroît, une grande partie de l'humanité n'a pas accès à l'eau potable et nombre de personnes sont condamnées par des maladies pourtant guérissables. 1,3 milliards d'êtres humains tentent de survivre avec moins d'un $ par jour.

En revanche, quand les facteurs de proximité géographique et d'écarts de richesse se conjuguent, on arrive à des résultats extrêmement élevés comme à la frontière des Etats-Unis et du Mexique. Il convient d'ailleurs de noter concernant le Mexique et d'autres régions du monde, que, bien des fois, c'est à partir des choix des puissances dominantes, bien souvent anciens pays colonisateurs, que se construisent nombre de liens unissant pays d'émigration et pays d'immigration et que se créent les conditions qui font de l'émigration une des options de survie pour les populations (5).

Concernant les réfugiés, deux tendances apparaissent. La fin de la guerre froide a permis la résolution d'un certain nombre de conflits mais en crée d'autres. Le nombre de personnes déplacées dans leur propre pays explose (6).

Le droit de vivre chez soi

Le règlement politique des conflits et le co-développement durable peuvent-ils contribuer à ce que les individus ne soient plus obligés de migrer ?

On peut répondre sans beaucoup d'hésitations qu'il ne contraindra effectivement plus les populations à des déplacements de déshérence. Déjà au milieu des années 90, après les massacres du Rwanda, le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies avait énoncé comme prioritaire le droit de rester en sécurité dans son pays d'origine. Il constatait un état de fait incontournable : dans les zones de conflit, les réfugiés vivent bien souvent à côté de populations civiles non réfugiées tout aussi démunies et ayant quasiment les mêmes besoins d'assistance et de protection (7). Ce droit de rester en sécurité dans son pays d'origine peut créer, par ailleurs, les conditions d'une amélioration de la situation économique et démocratique des habitants sur place ce qui constitue la meilleure solution, et est la condition sine qua non de leur épanouissement. Mais ce dernier n'a pas forcément d'incidence immédiate sur la quantité des mouvements de population (voir plus haut).

Cependant, il semble très probable que, globalement, quand le niveau de vie de populations très pauvres augmente, l'émigration et les mouvements de population croissent dans un premier temps, puis atteignent un maximum avant de décliner et/ou changer de nature. Ceci n'exclut pas et crée même les conditions d'une fluidité des déplacements plus grande par la suite mais qui sera moins marquée par le sceau de l'obligation.

On voit bien que, face au phénomène complexe que constituent les mouvements de populations, les réponses ne peuvent être simplistes.

Mais avant de tenter de les esquisser nous devons continuer l'exploration du réel.

Les pays de l'OCDE, à quelques exceptions près, ont réduit de près de moitié l'aide au développement au cours des dix dernières années (8). Les États-Unis sont le pays développé qui consacre proportionnellement le moins à l'aide au développement. Ajoutons que celle-ci a rarement apporté un développement durable. Nous ne développerons pas sur ce point sur lequel les analyses sont abondantes (9).

Par contre, attardons-nous sur les transferts de richesse des migrants vers leur pays d'origine. Le FMI a mené depuis un certain nombre d'années des enquêtes annuelles sur le montant exact de ces transferts.

Drôle de coïncidence – qui n'en est peut être pas une – ces enquêtes coïncident avec le tarissement des aides publiques au développement dans le monde. En 1997, les transferts de richesses s'élèvent à près de 77 milliards de $ et ces sommes mettent pour nous en relief ce tarissement. Une partie considérable sert – comment pourrait-il en être autrement d'ailleurs ? – à la survie de certaines familles et une beaucoup moins importante aux investissements productifs et socioculturels. Sans parler de ce que prélèvent les organismes financiers dans les transferts de fonds. De plus en plus de personnes sont ainsi placées dans une dépendance totale. Pour ne prendre que quelques exemples dans certains pays comme le Lesotho, 50% du PIB est constitué par l'argent renvoyé au pays par les émigrés ; au Sénégal, les budgets des ménages sont constitués à raison de 30 à 80 % par ces versements de l'étranger etc. Au point que la migration des membres de la communauté en âge de travailler devient une obligation. L'endettement de ces familles, qui envoient un des leurs migrer, est souvent énorme surtout quand il s'agit de l'envoyer dans un pays développé éloigné (frais afférents au niveau de vie tout au moins au début, frais de transports, frais de « passage clandestin » lorsqu'il s'agit d'un pays administrativement sévère). Un seul exemple, celui d'un chinois qui veut migrer aux États-Unis : il devra débourser jusqu'à 30 000 $ en totalité. Le migrant sera alors condamné à travailler comme un forcené pour rem-

bourser cet argent et en envoyer à sa famille. Que se passe-t-il d'ailleurs si pour diverses raisons, le migrant cesse d'envoyer de l'argent et laisse ainsi les siens dans une situation vulnérable ?

Logique sécuritaire et liberté de circulation

La logique sécuritaire – dont le leitmotiv est l'immigration-zéro et qui nourrit l'illusion qu'il est souhaitable de stopper toute immigration et possible d'arrêter l'immigration de survie par des méthodes administratives et policières – ne peut qu'aggraver cette surexploitation en instaurant une « inclusion clandestine ». Cette dernière met certains migrants sans papiers dans l'impossibilité de revendiquer leurs droits et de dénoncer les filières clandestines dont ils sont victimes avec d'autres.

Toute aussi dangereuse est la logique de libre circulation des capitaux et de déréglementation que défendent les tenants d'un libéralisme intégral qui considèrent l'émigrant comme une marchandise parmi d'autres sur le marché mondial.

Cette logique et celle des quotas qui lui est apparentée ont pour seul but la surexploitation légale cette fois-ci-ci. Les technocrates au service des marchés financiers estiment qu'il faudrait compenser le manque de main d'œuvre dans les « pays riches » par un appel à une immigration sélective comme on peut le voir aux États-Unis ou en Allemagne… (10). Ces pays se livrent à un véritable pillage des cerveaux et des compétences en liaison avec l'évolution des besoins de la production. Nombre d'experts de l'Union Européenne prétendent que pour rajeunir la population, renforcer le nombre d'actifs et assumer l'avenir des retraites il faudrait selon eux recourir à l'immigration. Mais comme le fait remarquer Jean-Christophe le Duigou, responsable du secteur économique de la CGT « L'immigration ne doit pas être considérée comme une variable de financement des retraites. Nous n'avons pas à piller les capacités humaines des pays en voie de développement. De plus du fait de la transition démographique eux aussi seront dans quelques décennies confrontés au problème de l'arrivée à la retraite de leur abondante jeunesse d'aujourd'hui ».

Il faut au contraire opposer à la volonté du capital d'utiliser les migrations – régulières ou non – pour baisser le coût du travail, et aujourd'hui effectuer le « pillage des cerveaux » (Russie, Inde…), s'exonérant ainsi de la charge de formation, celle de créer les conditions pour que les migrations participent à un début de solution au problème réel qu'est l'aggravation de la surexploitation des hommes, des femmes et des enfants dans le monde.

On voit les conséquences terribles qu'ont ces logiques dans le monde et notamment au Moyen-Orient, car, outre le déracinement et la solitude, nombre de migrants vivent dans ces pays une situation de quasi-esclavage.

Cela n'exclut pas dans l'immédiat d'œuvrer en faveur d'une sensibilisation des diasporas pour mieux utiliser ces flux financiers très importants en faveur d'une meilleure satisfaction des besoins collectifs, et de modifier profondément les législations en faveur d'une plus grande facilité de circulation de tous afin, qu'en commun, nous puissions travailler à la réduction des inégalités et le développement démocratique.

Mais il faut être clair : le non-développement engendré par le renforcement de contraintes telles que la dette, les termes de l'échange inégaux, la baisse constante de l'APD (aide publique au développement) non compensée par l'augmentation sélective des capitaux privés (qui s'est traduit, bien souvent, en contrepartie par l'achat d'armes et de technologies inappropriées), les plans d'ajustement structurel et leur cortège de privatisations ne pourra pas être compensé par les seuls transferts individuels.

Des solutions ?

C'est pourquoi nous pensons qu'il est urgent d'articuler une réflexion sur les mouvements de population avec une politique de co-développement durable – en particulier celle en liaison avec les coopérations décentralisées – et de respect des droits de l'Homme. Sinon, une part grandissante de la mobilité humaine continuera de se fonder sur l'échec des politiques de développement actuels. Il s'agit au contraire de créer les conditions pour qu'elle contribue à un début de solution au problème réel : l'aggravation de la surexploitation des hommes, des femmes et des enfants dans le monde et par-là même à un véritable respect des droits humains fondamentaux.

Pour résumer, si les mouvements de population peuvent aujourd'hui au regard de la situation catastrophique apparaître comme une solution de survie, ils ne sauraient constituer, comme le voudrait peut-être faire croire le FMI, un « ersatz » de co-développement durable qui reste à construire.

Des fonds de coopération pour le co-développement, l'emploi, la formation et la recherche-développement, décentralisés au plan national, et coopérant aux plans zonal, interzonal et mondial, en liaison avec des transformations profondes des missions et des critères de la Banque Mondiale et des Banques de Développement zonales constitueraient selon nous un début de réponse.

Ceux-ci devraient se mettre en place en même temps que des institutions de décentralisation dans les Etats et de concertations internationales, zonales, interzonales et mondiales avec des pouvoirs d'intervention de tous les êtres humains.

A défaut les écarts économiques engendrés par le capitalisme continueront de creuser aux deux extrémités de ce monde les inégalités (11).

Une véritable politique de co-développement durable et de coopérations véritables qui appelle un contrôle citoyen sur les marchés est donc importante en soi. Et même s'il n'existe pas de rapports directs et automatiques entre réduction des écarts et diminution des mouvements de populations, on en peut attendre des changements dans les caractères des migrations : plus de mouvements et plus de fluidité, mais moins de raisons et surtout d'obligations de migrer. La libre circulation pour des échanges fructueux et égalitaires deviendrait alors de plus en plus une réalité concrète et pas un droit unilatéral.

Cette alternative suppose tout d'abord une reconquête de la souveraineté populaire et démocratique en recul depuis de nombreuses années par l'imposition forcée de plans d'ajustement structurel. Ceux-ci ont cassé le rôle et la capacité d'intervention des États notamment jusque dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'eau, l'énergie, la garantie du prix des matières premières etc. Cette reconquête quelle que soit la forme qu'elle prendra devra se

Fresque réalisée au siège du PCF pour l'exposition « Ensemble pour l'Afrique ».

construire en vue de créer les conditions d'un réel réinvestissement démocratique des lieux de vie et de travail de chacun.

Il s'agirait face aux solutions réactionnaires des privatisations multinationales à de vrais problèmes, véritable appropriation privée dans les mains de quelques uns, de mettre en œuvre une appropriation collective ouverte aux interventions décentralisées des travailleurs et des populations, comme à des coopérations intimes au plan national mais aussi international, zonal ou mondial. Celle-ci se mettrait en œuvre de différentes façons dans le monde et en rupture avec les impasses de l'étatisme.

Cela s'inscrit à l'encontre des privatisations et des déréglementations imposées par le capitalisme mondialisé. En effet, celui-ci, caractérisé par le pouvoir des sociétés transnationales, ne fait que renforcer son influence jusqu'à atteindre 50 % de l'activité mondiale pour seulement 300 à 400 entreprises. Celles-ci ont une capacité de déstabilisation énorme de l'humanité tout entière comme on l'a vu récemment au sujet du SIDA. C'est bien avant tout la mobilisation des peuples sur place, relayée dans les pays du Nord, qui a été décisive pour faire reculer les trusts de la pharmacie.

Parallèlement, cette alternative devrait mettre en perspective des instances politiques mondiales un projet politique commun et une coopération qui articuleraient liberté de circulation, politique d'asile, responsabilité collective et individuelle et droit pour chacun de vivre et de retourner chez lui dans la dignité.

Des mesures immédiates doivent être prises comme l'annulation de la dette et la mise en place de la taxe Tobin qui rapporterait au moins 250 milliards de $ par an (12).

Alors seulement s'ébauchera une véritable et profitable internationalisation des rapports humains qui participera à surmonter progressivement la fragmentation toujours plus grande qu'engendre le capitalisme mondial.

En effet, si l'errance est constitutive de notre identité humaine actuelle, elle ne peut être isolée de son contexte. Doit-on avoir pour seul horizon de la perpétuer serait-ce dans les moins mauvaises conditions ? Ne doit-on pas s'engager, à l'aube de ce siècle, vers une nouvelle étape de l'histoire humaine ? Celle-ci consisterait notamment à conquérir, partout dans le monde, ses lieux de vie et de travail donc de s'approprier collectivement les moyens de travail et d'échanges au lieu de subir la mobilité imposée du capitalisme mondialisé et financiarisé. Celui-ci vise la constitution d'un système productif international où il mettra en concurrence les travailleurs de la planète tout en concentrant de plus en plus pouvoir et richesse dans les mains d'un nombre de plus en plus réduit de personnes. À cet égard la révolution informationnelle avec Internet pose en termes nouveaux le rapport de populations entières à l'accès aux connaissances et à la formation. La réalisation d'une citoyenneté mondiale et de l'épanouissement des êtres humains ne passe-t-elle pas par-là ? Un combat communiste moderne ne consiste-t-il pas à mener ces batailles pour la réalisation de la dignité humaine ? Car il s'agit de rompre avec ce qui prévaut et donc de sortir de la logique d'assistanat et/ou de domination. n

1. Ce texte s'appuie sur différents rapports internationaux dont celui de l'État de la Migration dans le monde en 2000 de l'Organisation Internationale pour les Migrations et le rapport du Programme des Nations Unies pour le développement de 1999.
2. Au XVIIe et XVIIIe siècle, 15 millions de personnes ont ainsi été embarquées en Afrique pour être vendues comme esclaves au Brésil, aux Caraïbes et en Amérique du Nord. Au XIXe siècle, entre 10 et 40 millions de travailleurs, les « coolies », assujettis par contrat à des conditions souvent proches de l'esclavage, ont été envoyés en grand nombre à travers le monde, principalement à partir de la Chine et de l'Inde. Edgar Morin estimait, au sujet de l'esclavage, qu'il s'agissait d'une première et terrible expression d'une certaine mondialisation.
3. Dans l'avant-propos du rapport annuel 2001 d'Amnesty International l'ancien secrétaire général de cette organisation, Pierre Sané, écrit que « La misère, la faim et l'errance ne sont pas inéluctables. Le monde a les moyens de vaincre ces fléaux, mais il nous faut pour cela faire naître une véritable volonté politique ».
4. Si ces chiffres donnent des ordres de grandeur, ils n'indiquent par définition, que les migrants répertoriés par les Etats.
5. Voir l'article de Saskia Sassen dans le Monde Diplomatique de novembre 2000 et le dossier concernant l'immigration en Côte-d'Ivoire de Jeune Afrique Economie 325 du 19/02/ au 04/03/2001 et en particulier à la page 14 l'article « Quand la France jouait au recruteur » de Zacharia Bandaogo, historien burkinabé.
6. Voir l'article et la cartographie du Monde Diplomatique du mois d'avril 2001 « Des millions de réfugiés, un fardeau pour le Sud », par Philippe Rekacewicz.
7. Concernant les massacres au Rwanda il se pose la question « Que se serait-il passé au Rwanda si les quelques deux milliards de $ consacrés aux secours pour les réfugiés, les deux premières semaines de la situation d'urgence avaient servi à maintenir la paix, à protéger les droits de l'Homme et à promouvoir le développement dans la période qui a précédé l'exode ? »
8. Les pays développés s'étaient engagés lors de la 6ème session de l'ONU en 1974 à fournir un volume d'aide qui représentait 0,7% de leur PIB. En 1966 les Etats-Unis y consacrait 0,1% et la France 0,4% en 1998. Le Haut Conseil pour la coopération internationale a mis en évidence que l'aide française a diminué de 32 % entre 1994 et 1998.
9. Lire à cet égard les analyses notamment de De Bernis dans le supplément d'économie et Politique de novembre/décembre 1997.
10. On fait même référence à nouveau comme il y a quelques décennies aux besoins de « repeuplement » et de pérennisation du système de retraites par les « meilleurs éléments » de l'immigration. Ce nouvel eugénisme s'est illustré notamment pendant l'émission d'Arte de mai 2001 « Sauvés par l'immigration ». Voir aussi à ce sujet Alain Morice « De l'immigration zéro aux quotas » du Monde Diplomatique de novembre 2000.
11. A ce sujet le PNUD écrit dans son rapport de 1999 qu'« un petit groupe de personnes, de pays et d'entreprises se partagent ainsi le pouvoir et la richesse, condamnant les autres à la marginalisation. Lorsque l'appât du gain des acteurs du marché échappe à son tour au contrôle, ces acteurs se mettent à piétiner les principes éthiques et jettent aux orties le respect pour la justice et les droits de l'homme ».
12. Le chiffre est indiqué par l'association ATTAC sur ses sites Internet. Rappelons qu'à l'origine la taxe Tobin prévoyait une taxation à la hauteur de 0,5% sur les transactions financières. On estime celles-ci dans le monde à 1800 milliards de $ par jour. La taxe Tobin rapporterait dans ce cas là 3285 milliards de $ par an. Sur cette taxe, le PNUD recommande d'en consacrer 1/10 pour faire face aux défis du développement : soit 328 milliards de $ par an.